

EXTRAIT DU REGISTRE DES

AR Préfecture DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211600952-20250314-2025\_04 REG DE  
Reçu le 26/03/2025

DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 14 mars 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
Nombre de membres en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 7  
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 10 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, HEALY Mickaël.

Absent excusé : BAUDIN Sébastien

Absent : MERAL Gilles

Secrétaire : VERGEZ Brigitte

2025.04 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Madame le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le comptable public.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Pour l'année 2024, le compte de gestion fait apparaître un excédent de fonctionnement de 72 229.62 € et un excédent d'investissement de 4 348.96 €, ce qui correspond au compte administratif.

Le solde des sections fonctionnement et investissement reflète l'excédent global de l'année.

En conséquence, le compte de gestion n'appelle aucune observation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal  
Approuve le compte de gestion de la commune de Chenon pour l'exercice 2024.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 26 mars 2025.

Martine MAINGUET  
Maire

